



attac

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°103 – mardi 18 janvier 2000.

LA WORLD COMPANY A L'ÉPREUVE DU TERRAIN.

Dans ce numéro

- 1- Local / mondial, le face à face.
- 2- TotalFinaElf ne fera pas la loi.
- 3- Allègement de la dette ?
- 4- Droits de l'Homme ?
- 5- Tobin : Strasbourg – Bruxelles.
- 6- Davos
- 7- Rendez vous avec ATTAC

En bref...

Y a-t-il une vie locale après la globalisation ? C'est à cette question et à celles qui en découlent que le colloque de Morsang sur Orge répondra (voir Local / mondial, le face à face) et auquel vous pouvez assister. Lorsque la mondialisation touche aux régions côtières elle prend la forme d'une marée noire. Les citoyen(ne)s continuent de se mobiliser (voir TotalFinaElf ne fera pas la loi). Sur le continent africain elle prend la forme des spéculations autour de la dette des pays (voir Allègement de la dette ?). Tandis qu'ici, en Afrique, là, partout, les droits de la personne humaine sont mis en péril par la financiarisation effrénée du monde qui aboutit à changer être humains et nature en simple marchandise. (voir Droits de l'Homme ?). Malgré l'interdiction des autorités suisses deux groupes locaux d'ATTAC ont décidé de se rendre à Davos pour y exprimer leur rejet (voir Davos). Pendant ce temps, demain à Strasbourg et bientôt à Bruxelles, la Taxe Tobin apparaît au niveau de l'Union européenne. Le saviez-vous ? Les anglais malgré la City ne sont pas opposés à cette idée... (voir : Tobin : Strasbourg – Bruxelles et les résultats du sondage réalisé pour War On Want)

Local / mondial, le face à face.

Colloque national de Morsang sur Orge
28 et 29 janvier 2000
Organisé par ATTAC et la municipalité de
Morsang sur Orge

Les collectivités, ancrages du sursaut citoyen
Quand le local est confronté à la mondialisation
libérale

Le global interagit avec le local. Qu'elles en
subissent l'impact ou qu'elles y participent par
une gestion financiarisée, les collectivités sont
au cœur des logiques de la mondialisation
libérale. Ces logiques - optimisation du profit à
court terme ; mise en concurrence des systèmes
fiscaux et de protection sociale des Etats ;
instabilité et précarité qu'entraînent
l'extroversion généralisée des systèmes

productifs et la déterritorialisation des centres
de décision - pèsent très lourdement sur la
gestion des villes et des territoires. Elles
hypothenquent les politiques de l'emploi,
aggravent la crise des transports, contribuent à
la détérioration du cadre de vie et provoquent
des ruptures supplémentaires du tissu local : «
sécession urbaine », marginalisation, etc. Elles
contribuent à mettre les citoyens hors-jeu, et
rendent toujours plus difficile le travail des élus
s'efforçant de bâtir des projets qui « fassent
société ». Ce faisant, elles nourrissent la
désaffection envers la démocratie
représentative.

Sur le terrain, cependant, se manifestent de
fortes résistances à cette déconstruction
systématique des collectifs. Des expériences
innovantes, des projets solidaires et de
citoyenneté active préfigurent les



attac

reconstructions de demain. parallèlement, de nouvelles configurations territoriales en recherche d'efficacité, de solidarité et de coopération, plutôt que fondées sur la concurrence, sont mises à l'épreuve.

Le colloque de Morsang se veut un premier lieu d'échange d'analyses des contraintes que la mondialisation débridée impose aux villes et territoires, mais aussi des façons de lutter contre elle par la mobilisation des acteurs locaux. Associant chercheurs, élus, syndicalistes, responsables associatifs, il se propose de contribuer à un sursaut citoyen pour « se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde », comme le dit la plate-forme d'ATTAC.

Inscription et informations complémentaires :
<http://attac.org/fra/asso/doc/doc08.htm>

TotalFinaElf ne fera pas la loi.

Le samedi 22 janvier à 10h30 à l'occasion de la venue de M Thierry Desmaret, PDG de TotalFinaElf à Nantes pour y rencontrer les présidents de région, des actions sont organisées.

Le 5 février une grande manifestation inter-régionale est organisée à Nantes.

Une réunion de coordination est prévue :
Mercredi 19 janvier à 20 heures
3 rue Marcel Sembat – 1er étage
Nantes

L'association ATTAC s'associe totalement et soutien la manifestation qui aura lieu à Nantes le samedi 5 février.

MANIFESTATION 5 FEVRIER, NANTES :

Tout au long du littoral atlantique des collectifs anti-marée noire, riches de leur diversité, se sont créés pour exprimer leur indignation et agir pour que plus jamais ne se reproduise une telle catastrophe maritime, écologique et économique.

Pour amplifier leur action, après les manifestations de Quimper, Lorient, Saint-Nazaire et Vannes, s'appuyant sur le succès de la marche de l'indignation de Bats sur Mer au Croisic, ils appellent tous les citoyens à participer massivement à leur initiative commune : une grande manifestation inter-régionale, le samedi 5 février à 15 heures à Nantes.

Pour les organisations du collectif de Nantes

Jean Claude Hervé. Attac 44
attac44@attac.org

UMIVEM, Les Amis des Chemins de Ronde, Eaux et Rivières de Bretagne, SEPNB, Collectif Pêche et Développement, Avenir et Sauvegarde de Sauzon (Belle-Ile), Collectif des Associations de Protection du Golfe du Morbihan, Réseau 56 Sortir du Nucléaire, ADPLL, ADSEL, Environnement et Modernité, Les Petits Débrouillards de Bretagne, Amis du Pays entre Més et Vilaine, Comité de protection des Marais de Redon, Amis de Locmiquel Baden et Golfe du Morbihan, Amis de Kervoyal, Défense et Sauvegarde de la Baie de Vilaine, Bemdez, Forum Breizh 2001, Emgann, Roue Libre, Den Dour Douar, ADPEP, Ligue des Droits de l'Homme, CCFD, CSF, CNL, UDAF, AC!, Ensemble l'Autre Vannes, SUD PTT, CGT, FSU, SNUIPP, CFDT, SGEN, LCR, UDB, Fédération Anarchiste, PCF, PS, Les Verts.

Après le naufrage de l'Erika
<http://attac.org/fra/asso/doc/doc06.htm>

Allègement de la dette ?

En matière de dettes, l'Afrique n'est pas en reste. Du point de vue des arriérés et des taux d'intérêts qui accablent le continent noir, rien de neuf sous le soleil. En revanche, un fantastique vent de révolte se met à souffler contre ces chaînes modernes de la servitude. Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (Cadtm), basé en Belgique, en a acquis la conviction au fur et à mesure que le projet «Dakar 2000» se développe.

Lancée en août 1998 lors d'une rencontre au Sénégal entre des représentants du Cadtm et du Comité des organisations non gouvernementales d'appui au développement (Congad), l'idée d'organiser une réunion africaine sur la dette et les plans d'ajustement structurel a vite pris. Surfant l'année dernière sur la vague mondiale de la campagne «Jubilé 2000» et des Rencontres internationales d'Attac à Paris, l'initiative a fait boule de neige. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de pays africains, via des Ong nationales, qui sont parties prenantes au projet. «De l'Afrique du Sud à la Tanzanie, en passant par le Nigeria, la Zambie et les Congos... le mouvement va encore s'étendre à d'autres nations», assure Eric Toussaint, président du Cadtm et auteur d'un ouvrage de référence sur le problème de la dette.

Mais de quoi sera fait exactement «Dakar 2000»? A vrai dire, le détail de la manifestation,



attac

qui aura lieu dans la capitale sénégalaise dans le courant du dernier trimestre de cette année, reste encore à être défini et avalisé par les principaux intéressés. En tant que conseiller et coordinateur, le Cadtm a néanmoins relevé ce qu'il considère comme objectifs principaux: tirer les leçons de la campagne «Jubilé 2000», dresser un état circonstancié de l'endettement en Afrique et détailler les effets des plans d'ajustement structurel sur la réalité régionale.

Tirer les leçons de la campagne «Jubilé 2000»? En effet, cette mobilisation inédite, qui a culminé au mois de juin dernier à Cologne lors du sommet du G7, fourmille d'enseignements. Non seulement par son incroyable succès populaire, mais aussi par ses limites. Car si la campagne a réussi à imposer la problématique de la dette des pays les pauvres à l'agenda politique international, le manque de précision des revendications (annulation des «dettes impayables») permet aujourd'hui aux gouvernements des Etats riches de jouer sur des effets d'annonce. Sans changer la donne pour les pays du tiers monde.

Sur ce point, le très libéral hebdomadaire anglais *The Economist* donne même indirectement raison au Cadtm. Dans le numéro de Noël, l'éditorial de la revue souligne que le contenu des «cadeaux» récemment annoncés par la Grande Bretagne, les Etats-Unis ou la France en matière d'allègement de la dette font pâle figure face à leur «emballage». En clair, les chiffres articulés, malgré leur montant impressionnant, se réfèrent à des créances qui ne correspondent à plus rien de concret.

Ainsi, *The Economist* relève que les deux tiers de la dette contractée par l'Afrique subsaharienne depuis 1988 ont été générés par les intérêts liés aux emprunts antérieurs. Au total, pour les pays riches, renoncer à de telles créances, ce n'est pas offrir des millions de dollars aux Etats pauvres. C'est simplement arrêter de réclamer des intérêts qui s'accumulent de manière démentielle avec les années et qui maintiennent les plus faibles dans une situation inextricable. «Pris en groupe, les quelque cinquante pays les plus pauvres du monde dépensent plus de deux fois pour le service de leur dette que ce qu'ils reçoivent à titre d'aide. Cela n'a aucun sens», reconnaît l'éditorialiste.

On ne sera cependant pas étonné qu'au-delà de ce constat, *The Economist* et le Cadtm ne préconisent pas les mêmes remèdes. Le premier appelle seulement à une remise en ordre du système sur des bases saines et à un plus grand contrôle des acteurs de l'endettement (tant

parmi les autorités «corrompues» dans les pays du Sud qu'auprès des Etats riches qui garantissent abusivement l'exportation de leurs industries nationales vers les pays à risque). Dans cette optique, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (HIPC), menée sous les auspices de la Banque mondiale (Bm) et du Fonds monétaire international (FMI), doit être renforcée et mieux disciplinée.

Du côté du Cadtm, la perspective est complètement différente. On juge au contraire que la HIPC, avec les plans d'ajustement structurel de l'économie qui y sont liés, comme un moyen de renforcer l'exploitation des pays du Sud, en leur imposant le recettes néolibérales qui n'enrichissent que des minorités dans les pays concernés -et plus encore à l'étranger. Le Cadtm milite donc pour l'annulation totale de la dette publique des pays du tiers monde (pas seulement des Etats les plus endettés) et d'un changement des règles de l'économie internationale. Cela passe notamment par une «juste rétribution» des produits de base exportés par le tiers monde -sans quoi, les pays pauvres ne pourront jamais sortir de leur dépendance ni du cercle infernal de la dette.

Saisir les logiques qui fonctionnent derrière l'endettement, ce n'est pas du gâteau. Dans le cadre de «Jubilé 2000», les Ong sud-africaines ont participé à la radicalisation de représentants du Sud, en mettant sur le tapis la notion de «dette odieuse» (les emprunts contractés par les régimes criminels, tel l'apartheid). Par ses voyages dans plusieurs pays africains, Eric Toussaint a pu se rendre compte que la soif de comprendre et de réclamer justice s'étendait à beaucoup d'autres pays.

Hormis les Ong qui ont fait un excellent accueil au projet «Dakar 2000», le président du Cadtm a rencontré des «officiels», notamment au Bénin, pour parler des mécanismes d'endettement: «D'un côté, il y avait des haut fonctionnaires, sincères, qui découvriraient la logique infernale de la Bm et du FMI. De l'autre, les Ministres que nous avons rencontré, n'étaient guère étonnés par notre argumentation. Ils disent simplement qu'ils n'ont pas le choix quand ils acceptent les conditions de la Bm et du FMI. Ils reconnaissent que ces institutions n'avancent pas du tout les bonnes solutions, mais ils acceptent les règles du jeu», explique Eric Toussaint.

En connaissance de cause, les peuples africains accepteraient-ils aussi ces «règles du jeu»? C'est là toute la raison d'être et l'enjeu de «Dakar 2000». Rendez-vous à la fin de l'année.



attac

MICHAEL ROY
CADTM – L'un des membres fondateurs d'ATTAC
België Belgique
cadtm@skynet.be
<http://users.skynet.be/cadtm>

Droits de l'Homme ?

« Le monde n'est pas une marchandise », disions-nous il y a quelques semaines. Nous demandions un arrêt des négociations et une évaluation des politiques de libéralisation menées depuis cinq ans par l'OMC. Aucune de ces revendications légitimes n'a encore été entendue par l'OMC qui comme nous l'écrivions dans notre dernier numéro reprendra son cycle de négociations.

Pourtant même les Nations Unies demandent à ce que les droits de la personne humaine ne soient pas seulement soumis aux impératifs économiques, qu'ils soient abandonnés au profit de sa marchandisation sous une forme ou une autre...

Déclaration du comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'organisation des nations unies à la troisième conférence ministérielle de l'organisation mondiale du commerce.

QUESTIONS DE FOND CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS :

Adoptée à sa 47ème séance, vingt et unième session, tenue le 26 novembre 1999

1. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies (le Comité) reconnaît l'utilité d'un système de commerce international tel que celui envisagé dans le préambule de l'Accord de 1994 instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont les objectifs déclarés sont notamment le relèvement des niveaux de vie, l'élévation régulière du revenu réel, la réalisation du plein emploi et d'une croissance économique dont les modalités soient compatibles avec un développement durable. Le préambule proclame aussi que même les pays les moins avancés s'assureront une part des bienfaits de la production et du commerce mondiaux de marchandises.

2. À l'occasion de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, le Comité invite instamment l'OMC à entreprendre l'examen de l'ensemble des

politiques et règles existantes en matière de commerce et d'investissement internationaux pour faire en sorte qu'elles soient conformes aux instruments, législations et politiques en vigueur dont l'objet est de protéger et de promouvoir tous les droits de l'homme. Un tel examen devrait porter en toute priorité sur l'impact des politiques de l'OMC sur les secteurs les plus vulnérables de la société et l'environnement. Le Comité rappelle sa déclaration de mai 1998 sur la mondialisation et ses incidences sur l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels, dans laquelle elle soulignait que les domaines du commerce, des finances et de l'investissement n'échappaient en aucune façon aux principes des droits de l'homme et que "les organisations internationales ayant des responsabilités précises dans ces secteurs devraient jouer un rôle bénéfique et constructif en ce qui concerne les droits de l'homme".

3. En s'acquittant de sa tâche, qui est de s'assurer du respect par les États parties des obligations qui leur incombent en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (le Pacte), le Comité s'est peu à peu convaincu de l'incidence qu'ont les politiques et pratiques économiques internationales sur l'aptitude des États à honorer leurs obligations conventionnelles. En conséquence, le Comité souligne et fait sien l'appel lancé par la Sous Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme dans sa résolution 1999/30 du 26 août 1999 pour que des mesures soient prises afin de "garantir que les principes et obligations en matière de droits de l'homme soient pleinement pris en considération lors des futures négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce", et qu'une étude appropriée soit faite des "effets sur les droits de l'homme et des répercussions sociales des programmes, politiques et législations de libéralisation économique".

4. Le Comité n'ignore pas que de nouvelles séries de négociations sur la libéralisation du commerce sont imminentes et que de nouveaux domaines comme les investissements pourraient être intégrés dans le système de l'OMC. Il devient donc encore plus urgent d'entreprendre un examen global dont l'objet serait d'évaluer les effets que pourrait avoir la libéralisation du commerce sur la jouissance effective des droits de l'homme, en particulier des droits consacrés par le Pacte. Le Rapport sur le développement humain 1999 du PNUD lance une vive mise en garde contre les conséquences négatives de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce



attac

(ADPIC), notamment en matière de sécurité alimentaire, de savoir autochtone, de prévention des risques biotechnologiques et d'accès aux soins de santé n tous sujets de préoccupation majeurs du Comité conformément aux articles 11 à 15 du Pacte. La vague de restructurations de l'économie et des entreprises lancée en réaction à un marché mondial de plus en plus compétitif et le démantèlement généralisé des systèmes de sécurité sociale ont eu pour conséquences le chômage, l'absence de sécurité du travail et l'aggravation des conditions de travail, source à leur tour de violations de droits économiques et sociaux fondamentaux énoncés aux articles 6 à 9 du Pacte.

5. De l'avis du Comité, l'OMC apporte une importante contribution au processus de réforme de la gouvernance mondiale, dont elle est partie prenante. Le fil conducteur de cette réforme doit être le souci de l'individu et non pas seulement de pures considérations macroéconomiques. L'élaboration de la politique économique internationale doit se guider sur les normes relatives aux droits de l'homme afin que tous, en particulier les secteurs les plus vulnérables, puissent bénéficier des retombées sur le développement humain de l'évolution du régime du commerce international.

6. Le Comité reconnaît les possibilités de création de richesses que recèle la libéralisation du commerce, mais il sait aussi que la libéralisation du commerce, des investissements et des finances ne crée ni n'engendre nécessairement un milieu propice à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. La libéralisation du commerce doit être comprise comme un moyen, et non pas comme une fin. Le but auquel cellenci doit tendre devrait être d'assurer le bien-être de l'homme, objectif qui trouve son expression juridique dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. À cet égard, le Comité tient à rappeler aux membres de l'OMC le caractère central et fondamental des obligations découlant des droits de l'homme. À la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue en 1993 à Vienne, 171 États ont déclaré que la promotion et la protection des droits de l'homme étaient la première responsabilité des gouvernements.

7. Dans ses activités, le Comité continuera de suivre les effets des politiques économiques internationales sur la réalisation progressive par les États parties de leurs obligations en vertu du Pacte, ainsi que la façon dont les États contribuent à l'élaboration des politiques économiques internationales et nationales qui négligent les droits économiques, sociaux et

culturels et/ou ont une incidence négative sur eux.

8. Le Comité invite instamment les membres de l'OMC à veiller à ce que leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme soient considérées comme prioritaires dans leurs négociations, qui constitueront un important banc d'essai où sera testé l'engagement pris par les États d'honorer l'ensemble de leurs obligations internationales. Le Comité serait heureux de pouvoir collaborer avec l'OMC sur ces questions et d'en devenir le partenaire actif dans la mise en oeuvre de tous les droits énoncés dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Tobin : Strasbourg – Bruxelles.

Cette semaine la Commission européenne et le Conseil des Ministres pourrait, pour la première fois, répondre à la pression publique en faveur de la Taxe Tobin.

Un représentant anglais au Parlement européen, Glyn Ford (British Labour) ainsi que l'intergroupe parlementaire ATTAC vont proposer mercredi au Parlement lors de la session plénière de faire travailler la Commission et le Conseil sur une enquête relative à la faisabilité et la pertinence de la Taxe Tobin. Ils travaillent déjà à rendre effective une solidarité internationale autour de ce projet. Ce débat fait suite aux nombreuses dernières péripéties parlementaires de la taxe Tobin en particulier aux débats qui ont eu lieu en France à l'Assemblée nationale et au Sénat <<http://attac.org/fra/gouv/doc/france7.htm>>.

"Je suis heureux que la Commission et le Conseil doivent répondre à la pression citoyenne et rendre leur position explicite par rapport à la Taxe Tobin. Le revenu annuel généré par cette taxe serait équivalent à cinq fois le montant de l'aide annuelle au développement dépensé dans le monde aujourd'hui" déclarait M Glyn Ford.

Avant même la redistribution des recettes, l'aspect révolutionnaire de la Taxe Tobin consiste à réguler la spéculation sur le marché des changes. Elle en éliminera les excès néfastes et permettra une plus grande stabilité des taux de change entre les monnaies. Elle permettra aussi de donner une plus grande autonomie de décision au politique, à nos représentants, dans la sphère économique sans risque de "sanction" immédiate et autorisera donc une réelle politique économique des états plus conformes à leurs engagements électoraux et donc au choix des citoyens. "Améliorer la



attac

stabilité financière internationale est un but que nous partageons avec le gouvernement anglais. Nous pensons que la taxe Tobin est le moyen le plus approprié pour atteindre ce but et M Gordon Brown (Ministre des Finances) ne l'a pas rejeté." estimait Mme Catherine Matheson, directrice du programme Tobin Tax de War On Want.

Un sondage réalisé pour War On Want par ICM sur la Taxe Tobin renforce cette idée. En effet il montre 47% d'opinion favorable au Royaume Uni aujourd'hui pour sa mise en place (sondage réalisé auprès de 1004 personnes entre le 7 et le 9 janvier). Ce sondage fait suite à celui réalisé l'année dernière en France qui nous avait appris que 60% de la population française était favorable elle aussi à son introduction.

- Glyn Ford: 0802 775 774
- ATTAC Parlement européen
<http://attac.org/fra/grou/doc/parlement.htm>

Article réalisé d'après le communiqué de presse de War on Want (18 janvier 2000)
www.waronwant.org
Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

Davos.

Pour son trentième anniversaire, "2000 Global leaders for tomorrow" (comme ils se nomment eux-mêmes) se réunissent à Davos dans une des stations de ski les plus huppées de Suisse. Comme à Seattle, pour se partager le gâteau, les plus grandes compagnies (Amoco, Andersen, Coca-Cola, CNN, DuPont, Mobil, Suez, Sun...) seront représentées. Ce sommet sera orchestré sous le haut patronage du président américain, Bill Clinton.

Pour participer à cette grande "fête", les comités ATTAC Paris nord-ouest et Paris 11ème prennent l'initiative d'organiser un voyage en autocars ayant pour destination: Davos. Manifestons notre intérêt pour ce monde qui tend à se construire sous nos yeux dans les espaces feutrés et clos, entre visons et chalets de bois de cette station de ski !

Ce sommet a pour mission de constituer "une communauté globale, un partenariat global entre les leaders économiques, politiques, universitaires et médiatiques". Dans cette optique et autour d'une thématique choisie ("la responsabilité globale: gérer l'impact de la mondialisation"), un "agenda global" va être établi lors de ce sommet.

Ces "décideurs globaux", sans aucune légitimité démocratique, vont dans ce cadre lancer les bases d'un nouveau monde capable d'anticiper les réactions du mouvement social pour mieux les neutraliser. Persuadés de jouer ainsi un rôle déterminant dans la conduite du monde, ils favorisent, tout en affirmant d'assurer un "climat de paix sociale" la pérennité de leur système sous couvert de "l'intérêt public global".

Nous attendons vos réservations en grand nombre et le plus tôt possible pour effectuer la réservation du car. (Nous essayerons de limiter la participation aux frais à 200frs ou 250frs par personne).

Contacts pour renseignements et réservations:
Jean-Christophe Victor (Attac PNO)
01 43 87 44 39 parisnw@attac.org
Glen Millot (Attac Paris 11)
01 49 29 70 24 paris11@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Mardi : REIMS – PARIS 15 – PARIS 9 & 10 – BEAUVAIS – PARIS 11 – SAINT GENIS POUILLY – RENNES – PARIS UNIVERSITE NANTERRE
- Mercredi : MONTAUBAN
- Jeudi : MARSEILLE – DOUAI – TOURS – RENNES – LYON – PARIS SCIENCES PO
- Vendredi : AIX EN PROVENCE – COMPIEGNE – PERTUIS - IVRY